# Décision 22-DCC-246 du 30 décembre 2022

relative à la prise de contrôle conjoint d'un actif immobilier situé à La Farlède (83) par le groupe Bouygues et la société Omnes Capital

Posted on: &nbsp 30 décembre 2022 | Secteurs :



#### Présentation de la décision

#### Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Bouygues et Omnes Capital
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

## Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)

un actif immobilier situé à La Farlède

### Lire

le texte intégral 222.85 Ko